

même une mauvaise politique économique, car ces conditions mettent la prospérité économique en péril.

A l'heure actuelle, 4,5 millions de Canadiens vivent en-dessous du seuil de la pauvreté. Plusieurs mesures contenues dans le budget de mai dernier et celui d'hier soir sont contraires à une tradition bien établie dans les démocraties occidentales, qui veut qu'on s'occupe des problèmes socio-économiques touchant la majorité des gens. Le gouvernement, avec ces deux budgets, abandonne son rôle traditionnel qui consiste à s'assurer que la richesse du pays est distribuée de façon plus équitable.

Permettez-moi de m'arrêter quelques instants sur le problème du chômage. Les réponses que j'ai reçues au cours de la période des questions, lorsque j'ai interrogé le ministre des Finances (M. Wilson), étaient vraiment très intéressantes. On mentionne dans le budget qu'on s'attend à un taux de chômage de 9 p. 100 à la fin de 1987, soit trois années complètes après la fin de la récession. La récession a frappé non seulement le Canada, mais tout le monde occidental. Or, trois ans plus tard, le ministre est toujours disposé à accepter un taux de chômage de 9 p. 100. Dans une réponse à une question supplémentaire, il a déclaré qu'il n'acceptait pas ce taux, mais aucun autre objectif n'est prévu dans le budget. Je lui ai signalé qu'en 1981, l'année précédant la récession, le taux de chômage moyen au Canada s'établissait à 7,5 p. 100. De 1965 à 1980, il était de 5,6 p. 100 et il est passé en une année, de 1981 à 1982, à 11,9 p. 100.

**M. Andre:** Qui était au pouvoir?

**M. Allmand:** Les libéraux. Cependant, en Grande-Bretagne au cours de la même période, c'étaient les conservateurs qui étaient au pouvoir et le taux est alors passé à 13 p. 100, niveau où il demeure à l'heure actuelle. Le gouvernement fait fi du fait que la récession est terminée et il est encore disposé à accepter un taux de chômage bien supérieur à celui des années précédant la récession. Comme l'autruche il s'enfouit la tête dans le sable et ne tient pas compte des sentiments des Canadiens. A la lecture des éditoriaux et des sondages sur cette question, il est évident que les Canadiens sont loin d'être impressionnés par les affirmations des conservateurs qui ne cessent de se vanter d'avoir créé 580,000 emplois. C'est peut-être parce qu'il y a tant de nouveaux députés à la Chambre que beaucoup d'entre eux ignorent tout de ce qui s'est passé avant septembre 1984. Les conservateurs prétendent que la création de 580,000 emplois en 17 mois, de septembre 1984 à janvier 1986, constitue une sorte de record. Or, c'est tout à fait faux. Dans les 17 mois qui se sont écoulés d'août 1978 à janvier 1980, on a créé 597,000 nouveaux emplois et de septembre 1972 à janvier 1974, là encore en 17 mois, on en a créé 631,000, sur un marché du travail plus restreint.

**M. McKnight:** De quelle récession parlez-vous?

**M. Allmand:** Il s'agissait d'une période d'expansion et ce devrait être le cas à l'heure actuelle. En pleine période de relance, le gouvernement est prêt à se satisfaire d'un taux de

### *Le budget—M. Allmand*

chômage de 9 p. 100. En fait, seulement deux mesures du budget pourront servir à atténuer le chômage. Il y a celle qui concerne les travailleurs âgés et qui reste cependant plutôt vague. Le programme n'entrera pas en vigueur avant plusieurs mois, peut-être des années, car on n'a pas fixé d'objectif. Le gouvernement a dit qu'il serait élaboré de concert avec les provinces et le secteur privé. Il y a aussi l'autre programme, tout aussi vague, destiné à aider les assistés sociaux à trouver de l'emploi. Le programme fera ultérieurement l'objet de négociations.

● (1520)

Les ministres se lèvent les uns après les autres pour vanter leurs réalisations. Mais qu'en pense le public canadien? Un sondage Gallup rendu public aujourd'hui indique que plus de 55 p. 100 des Canadiens font peu confiance aux mesures visant à aider les chômeurs. Dans un autre sondage publié le 13 janvier dernier, 50 p. 100 affirmaient que le chômage était toujours la grande préoccupation.

L'autre jour, j'ai lu à la Chambre un éditorial que j'avais pris dans le *St. John's Evening Telegram* du 8 février 1986. La première phrase se lisait comme suit: «Il n'y a pas lieu de pavoiser quand 1,250,000 Canadiens sont toujours en chômage trois ans après la récession, pendant que le gouvernement semble heureux du nombre d'emplois créés». J'ai ici un autre éditorial qui décrit très bien la situation. Je l'ai pris dans le *New York Times* où il est question du taux de chômage aux États-Unis qui est tombé à 6,6 p. 100. En voici un passage:

Il y a encore trop de chômeurs.

Tous les mois, la Maison Blanche annonce avec fracas le nombre d'Américains qui ont un emploi. Quand l'économie se porte bien, un taux de chômage de 6,6 p. 100 est encore très élevé. Il est de mauvais augure de continuer à avoir un taux de chômage aussi élevé.

On pourrait dire la même chose du Canada, monsieur le Président. Avec ce budget, on extorque des sommes importantes aux contribuables et aux consommateurs en prélevant de nouveaux impôts, de nouvelles taxes, mais l'on réduit aussi les programmes du gouvernement. J'estime que loin de stimuler la prospérité, le budget va retarder la reprise parce qu'il exige trop de l'économie au moment où l'expansion est à l'ordre du jour. C'est aussi un budget qui ne s'est pas préoccupé du chômage. Il n'y a rien dans le budget pour juguler le chômage chez les jeunes et le chômage chronique et rien non plus pour les femmes. C'est un document économique très rétrograde qui n'offre pas grand-chose à l'échelle micro ou macro-économique. Je suis persuadé que la cote de popularité du gouvernement tombera encore plus rapidement qu'après le dernier budget conservateur une fois que les Canadiens auront pu en mesurer les conséquences.

A force de répéter une vieille rengaine, on peut tromper les gens un certain temps, mais pas tout le temps, car il s'en trouvera toujours qui finiront bien par découvrir le pot aux roses. C'est alors qu'il faudra faire face à la musique lorsque les Canadiens verront qu'ils ne sont pas traités équitablement et qu'ils ne peuvent trouver les emplois qu'ils méritent.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Y a-t-il des questions ou des commentaires? Nous passons au débat. Le député de Thunder Bay-Nipigon.